

Principaux résultats

L'allongement considérable de l'espérance de vie est l'une des avancées les plus remarquables du siècle dernier. On vit de plus en plus longtemps, et cette tendance devrait se poursuivre. Durant la période 2010-15, l'espérance de vie à la naissance s'établit en moyenne à 77.2 ans pour les hommes et à 82.7 ans pour les femmes. Pour ces dernières, c'est au Japon qu'elle est la plus élevée (86.9 ans), puis en Espagne, en France, en Italie et en Suisse. Pour les hommes, c'est l'Islande qui arrive en tête (80.2 ans), suivie de l'Australie, de la Suisse, du Japon et d'Israël.

L'espérance de vie des personnes âgées revêt une importance particulière pour l'équilibre financier des régimes de retraite. Au cours de la période 2010-15, les femmes âgées de 65 ans pouvaient espérer vivre encore 20.8 années en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre devrait atteindre 25.8 ans en 2060-65. Les hommes du même âge pouvaient espérer vivre encore 17.4 ans, chiffre qui devrait progresser de 4.5 ans d'ici 2060-65 pour atteindre 21.9 ans. L'écart de longévité entre les hommes et les femmes âgés devrait rester à peu près stable en termes relatifs, mais augmenter en termes absolus (de 3.4 à 3.9 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE).

L'espérance de vie des personnes âgées varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Au Japon, les femmes de 65 ans devraient vivre 29.7 années de plus à l'horizon 2060-65. En République slovaque, par contre, l'espérance de vie des femmes de 65 ans est de 21.9 ans. Le Japon et la Corée affichent les chiffres les plus élevés (29.5). La France s'inscrit en troisième position, avec une espérance de vie de 28.3 ans à 65 ans.

Pour les hommes, les disparités entre les pays sont moins marquées. Le Japon devrait également afficher l'espérance de vie la plus élevée à l'âge de 65 ans en 2060-65 (24.1 ans), suivi de la Corée (23.8 ans). En revanche, les hommes en Estonie auraient une espérance de vie qui ne dépasserait pas 17.5 ans à l'âge de 65 ans.

En 2060-65, l'écart d'espérance de vie à 65 ans entre les hommes et les femmes devrait être compris entre trois et cinq ans en faveur des femmes dans presque tous les pays de l'OCDE. Des écarts plus importants, de près de six ans, sont observés en Corée, en France et au Japon. Les plus faibles (près de 2 ans), sont en revanche observés au Mexique et au Royaume-Uni.

Compte tenu de cette tendance, de nombreux pays de l'OCDE ont reculé ou envisagent de reculer l'âge de la retraite : voir le chapitre 1 qui porte sur la réforme des retraites. D'autres ont intégré à leur régime de retraite des mécanismes

d'ajustement automatique du montant des pensions en fonction de l'allongement de la durée de vie.

Dans l'ensemble, les gains de longévité s'expliquent par l'élévation du niveau de vie, mais aussi par un meilleur accès à des soins médicaux de qualité.

Dans les grandes économies non membres de l'OCDE, l'espérance de vie est généralement inférieure. C'est l'Afrique du Sud qui affiche, de loin, l'espérance de vie à la naissance la plus faible : 55 ans pour les hommes et 59 ans pour les femmes. La plus élevée est observée en Argentine : 80 ans pour les femmes et en Chine pour les hommes à 74 ans. L'espérance de vie la plus basse à 65 ans est observée en Inde pour les femmes (14.5 ans) et pour les hommes en Afrique du Sud (10.9 ans).

Définition et mesure

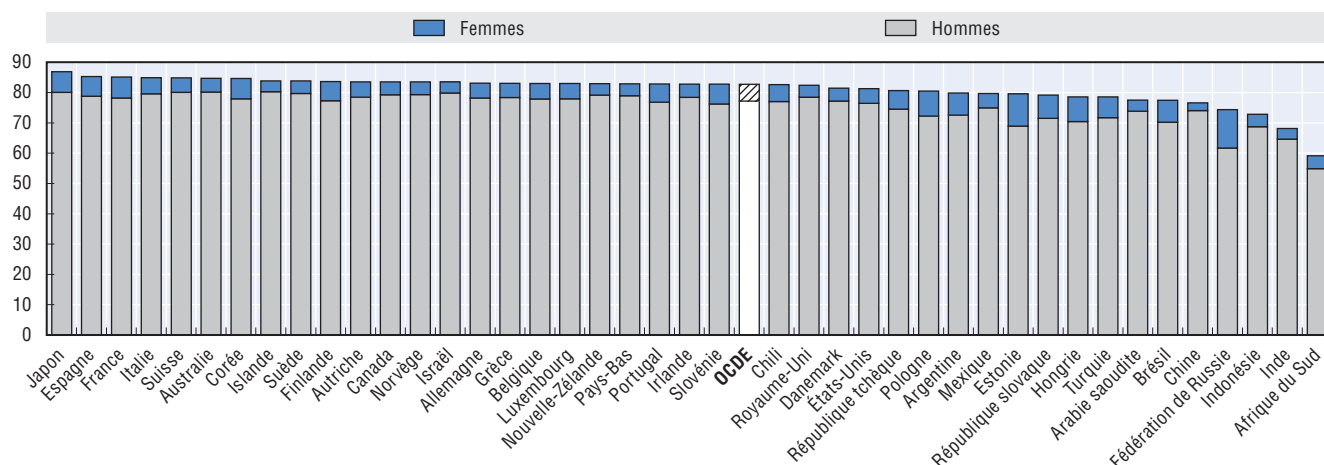
L'espérance de vie se définit comme le nombre moyen d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut encore espérer vivre compte tenu du taux de mortalité, à cet âge et pour ce sexe, qui prévaut dans un pays donné à une période donnée, en l'occurrence, 2010-15 et 2060-65. Comme les déterminants de la longévité évoluent lentement, il est préférable d'étudier l'espérance de vie sur une longue période.

Pour en savoir plus

Whitehouse, E.R. (2007), « Life-Expectancy Risk and Pensions: Who Bears the Burden? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 60, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/060025254440>.

Whitehouse, E.R. et A. Zaidi (2008), « Socio-Economic Differences in Mortality: Implications for Pension Policy », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 71, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/231747416062>.

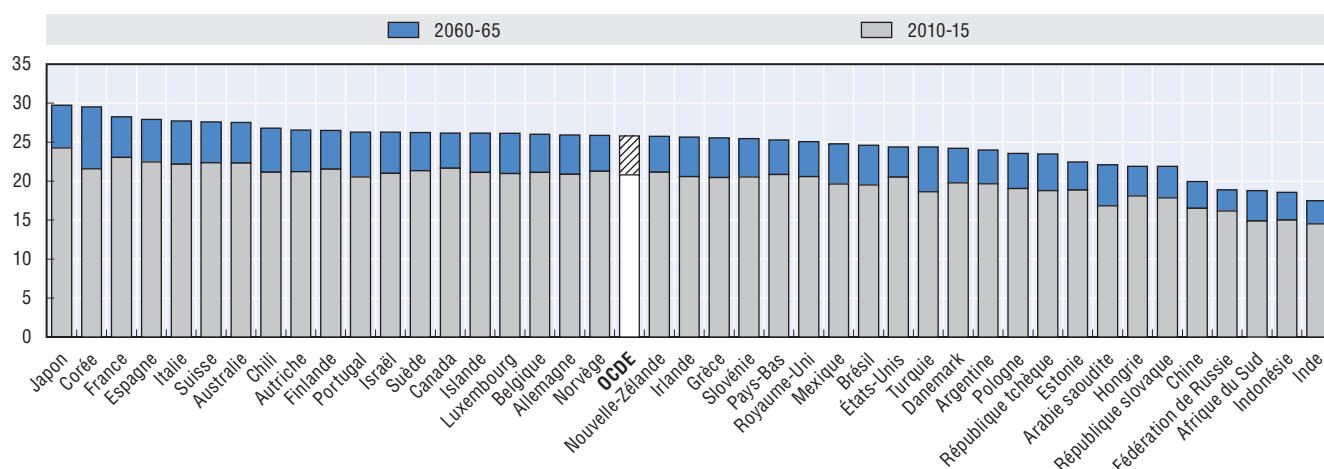
7.2. Espérance de vie à la naissance, en années, pour les hommes et les femmes nés en 2010-15



Source : Nations Unies, Perspectives de la population mondiale – Révision de 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933327946>

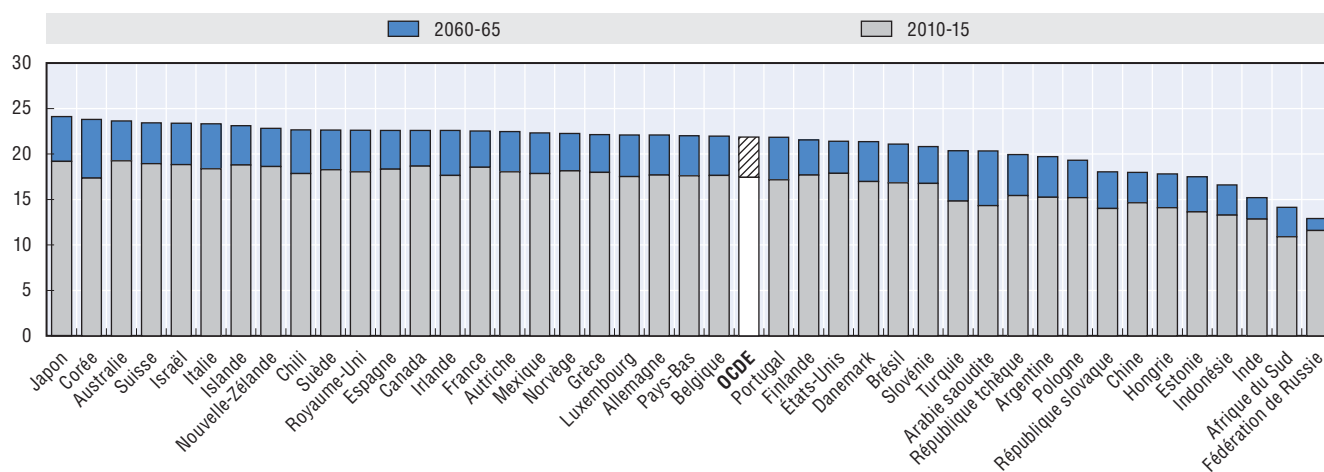
7.3. Espérance de vie prévue à 65 ans, en années, pour les femmes, en 2010-15 et en 2060-65



Source : Nations Unies, Perspectives de la population mondiale – Révision de 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933327950>

7.4. Espérance de vie prévue à 65 ans, en années, pour les hommes, en 2010-15 et en 2060-65



Source : Nations Unies, Perspectives de la population mondiale – Révision de 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933327964>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2015

OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Espérance de vie », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.